

« Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, et réaffirmé par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 24 avril 2005, **le projet d'établissement définit, au niveau de l'EPLE, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique.**

Inscrit dans le cadre de l'autonomie des EPLE, le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Élaboré par les différents partenaires, particulièrement au sein du conseil pédagogique, il est adopté par le conseil d'administration.

Il sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et à **assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs et le contexte de l'établissement.** Conformément à l'article L401-1 du code de l'éducation, issu de la loi du 23 avril 2005, il peut notamment prévoir la réalisation d'expérimentations pédagogiques. » (Fiche « Projet d'établissement » du site de l'Ecole Supérieure de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)

Le projet d'établissement du Lycée polyvalent-Lycée des métiers de l'Energie Eugène Hénaff à Bagnolet est le résultat de nombreuses consultations tout au long de l'année 2015-2016 auprès des membres de la communauté éducative et de propositions formulées lors des différents temps de réflexion pédagogique. Il a été soumis au CVL ainsi qu'aux parents, mis à disposition à partir de fin mars 2016 sur PRONOTE, outil partagé entre les parents, les élèves et les personnels du lycée.

Au centre de ce nouveau projet, la notion d'engagement qui le structure en 4 axes :

- Engager les apprenants dans la réussite scolaire.
- Engager les apprenants dans les études supérieures et la vie professionnelle.
- Engager les apprenants dans la citoyenneté.
- Engager les apprenants dans le développement de leur personnalité.

C'est en effet par leur engagement total dans leur scolarité que les apprenants en deviennent réellement les acteurs et surtout qu'ils développent les connaissances et les aptitudes qui leur permettront d'être des personnes capables d'autonomie, des citoyens comprenant le monde dans lequel ils évoluent, des professionnels compétents et susceptibles d'évoluer selon les modifications des activités, des métiers et des techniques.

Le terme « apprenants » a été choisi pour tenir compte de la diversité des publics accueillis en formation au Lycée polyvalent Eugène Hénaff : élèves du 2<sup>nd</sup> degré, étudiants en apprentissage, stagiaires de la formation tout au long de la vie. Loin d'être un terme pontifiant, ce mot met l'accent sur la démarche de construction des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, pour reprendre des désignations anciennes : dans une construction consciente, patiente et volontaire des apprentissages pour les apprenants, dans un accompagnement qui tienne compte de la diversité des apprenants, de leur histoire, de leurs compétences, de leurs stratégies d'apprentissage pour les personnels d'éducation et d'enseignement.

Le projet du Lycée polyvalent-Lycée des métiers Eugène Hénaff à Bagnolet repose tout entier sur des principes qui légitiment le service public de l'Education nationale et qui en garantissent la dignité :

- Toute personne a le droit à la formation.
- Toute personne est capable d'apprendre et de progresser.
- L'Ecole de la République est garante du respect des valeurs de la République et des principes du service public de l'Education nationale, plus largement de la Fonction publique.

- La communauté éducative met tout en œuvre pour accompagner tous les élèves qui lui sont confiés dans leur qualification et leur insertion.
- Toute sortie du système scolaire d'un jeune sans qualification et sans solution de formation est un échec collectif.
- Les parents sont membres à part entière de la communauté éducative.
- Le lycée est un acteur public majeur de développement du territoire et est ouvert aux partenariats.

Le projet d'établissement est conforme aux orientations nationales et académiques. Il se fonde sur des éléments de diagnostic disponibles dès septembre 2016 sur le site Internet du lycée en tant que données statistiques relatives au lycée Eugène Hénaff. Il fera l'objet sur les 4 années d'évaluations pour améliorer nos modalités d'actions et pour vérifier la pertinence des choix pédagogiques et éducatifs auxquels nous procédons. Ces évaluations seront présentées chaque année à l'occasion du bilan pédagogique annuel, soumis à l'approbation du dernier conseil d'administration de l'année scolaire.

Le projet d'établissement se décline en 3 volets :

- Les enjeux et les objectifs (listés ci-après) : ils fixent les lignes directrices de l'action éducatrice et constituent les priorités que nous nous assignons. Ils ne recouvrent pas la totalité des enjeux d'éducation ni des programmes d'enseignement ; ils définissent les orientations de la communauté éducative pour les 4 années 2016-2020 qui seront soumises à l'évaluation.
- Les modalités d'opérationnalisation : par entrées thématiques, elles se déclinent en situations éducatives. Elles récapitulent les principes, les actions, les outils, les ressources utiles à réaliser les enjeux et les objectifs du projet d'établissement 2016-2020. Ces « fiches » seront présentées au conseil d'administration fin septembre 2016.
- Le programme d'actions annuel : il décline chaque année les projets et les actions proposés par les équipes dans le cadre du projet d'établissement pour concrétiser les situations qui actent les enjeux et les objectifs du projet d'établissement.

Un projet d'établissement peut n'être qu'un document parmi d'autres que l'on ne ressort qu'au moment de son renouvellement. Ou bien il peut être réellement la colonne vertébrale d'une démarche éducative collective, assurant cohésion et cohérence, propice aussi à constituer pour les relations partenariales le support de conventionnement utile à en expliciter les conditions. Il nécessite pour sa réalisation l'adhésion et la participation de tous, au profit d'une ambition réelle pour toutes les personnes en formation au lycée et pour tous ceux qui y contribuent.

A Bagnolet, le 31 août 2016

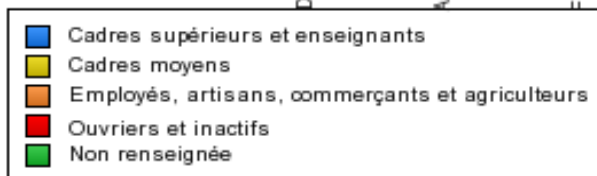
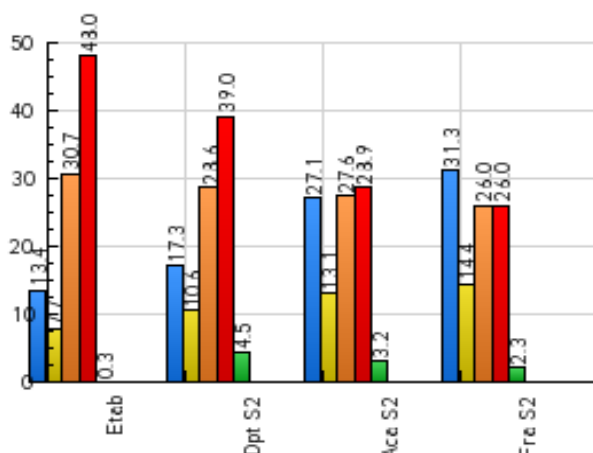
Pour la communauté éducative,  
Le Proviseur Pascal Fourestier

## INDICATEURS APAE Aide au Pilotage et à l'Auto-évaluation des Établissements

### Sections GÉNÉRALE et TECHNOLOGIQUE : population scolaire

Pourcentage de filles - 2015 - 2016	Etab	Public + Privé		
		Dépt	Acad	France
% de filles	48,3	53,8	52,6	52,7

Distribution par PCS regroupées - 2015 - 2016	Etab	Public + Privé		
		Dpt S2	Aca S2	Fra S2
Cadres supérieurs et enseignants	13,4	17,3	27,1	31,3
Cadres moyens	7,7	10,6	13,1	14,4
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	30,7	28,6	27,6	26,0
Ouvriers et inactifs	48,0	39,0	28,9	26,0
Non renseignée	0,3	4,5	3,2	2,3



Pourcentage d'élèves résidant en ZUS - 2011 - 2012	Etab	Public + Privé		
		Dépt	Acad	France
% d'élèves résidant en ZUS	25,3	20,2	11,7	5,4

Niveau scolaire des élèves à l'entrée en 2nde GT - 2015 - 2016	Etab	Public + Privé		
		Dépt	Acad	France
Etab	8,8	9,7	10,5	11,5

Pourcentage d'élèves en avance / à l'heure / en retard à l'entrée en 2nde GT - 2015 - 2016	Etab	Public+Privé		
		Dépt	Acad	France
% d'élèves en avance	2,8	2,9	3,6	4,6
% d'élèves à l'heure	71,7	81,5	84,9	86,8
% d'élèves en retard 1 an	20,0	13,6	10,4	7,9
% d'élèves en retard 2 ans et +	5,5	1,9	1,1	0,6

Sections GENERALE et TECHNOLOGIQUE : parcours

Taux de redoublement global en classe de 2nde - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	14,7
pour le département	10,9
pour l'académie	9,1
pour la France	6,6
Réorientation de 2nde GT vers 1ère PRO - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	14,0
pour le département	5,7
pour l'académie	4,4
pour la France	1,7

Taux de redoublement global en classe de Terminale - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	13,3
pour le département	8,5
pour l'académie	6,9
pour la France	5,5
Taux de passage de Terminale GT en CPGE - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	5,1
pour le département	7,2
pour l'académie	8,0
pour la France	8,3

Taux de passage de 2nde GT en 1ère L - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	11,6
pour le département	9,0
pour l'académie	9,1
pour la France	9,9

Taux de passage de Terminale GT en STS - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	17,3
pour le département	12,7
pour l'académie	11,7
pour la France	11,7

Taux de passage de 2nde GT en 1ère ES - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	10,9
pour le département	19,2
pour l'académie	20,2
pour la France	20,8

Taux de passage de 2nde GT en 1ère S - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	19,4
pour le département	28,1
pour l'académie	30,7
pour la France	34,0

Taux de passage de 2nde GT en 1ère ES - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	10,9
pour le département	19,2
pour l'académie	20,2
pour la France	20,8

Taux de passage de 2nde GT en 1ère STI2D - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	14,0
pour le département	4,4
pour l'académie	4,8
pour la France	5,5

Taux de passage de 2nde GT en 1ère STMG - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	11,6
pour le département	14,3
pour l'académie	13,1
pour la France	10,7

Taux de passage de 2nde GT en 1ère STL - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	3,1
pour le département	0,9
pour l'académie	1,0
pour la France	1,4

**Sections GENERALE et TECHNOLOGIQUE : résultats**

Taux d'accès de la 2nde au bac GT et valeurs ajoutées - session 2015	Etab
Taux d'accès brut	45
Valeur ajoutée / France	-6

*Pour les examens, c'est l'année de la session qui est indiquée (2013 correspond donc à l'année scolaire 2012-2013).*

Taux d'accès de la 1ère au bac GT et valeurs ajoutées - session 2015	Etab
Taux d'accès brut	79
Valeur ajoutée / France	-1

*Pour les examens, c'est l'année de la session qui est indiquée (2013 correspond donc à l'année scolaire 2012-2013).*

Taux de réussite au bac GT et valeurs ajoutées - session 2015	Etab
Taux de réussite GT	78
VA / France GT	+3

Taux de réussite au bac GT et valeurs ajoutées - session 2016	Etab
Taux de réussite GT	87
VA / France GT	

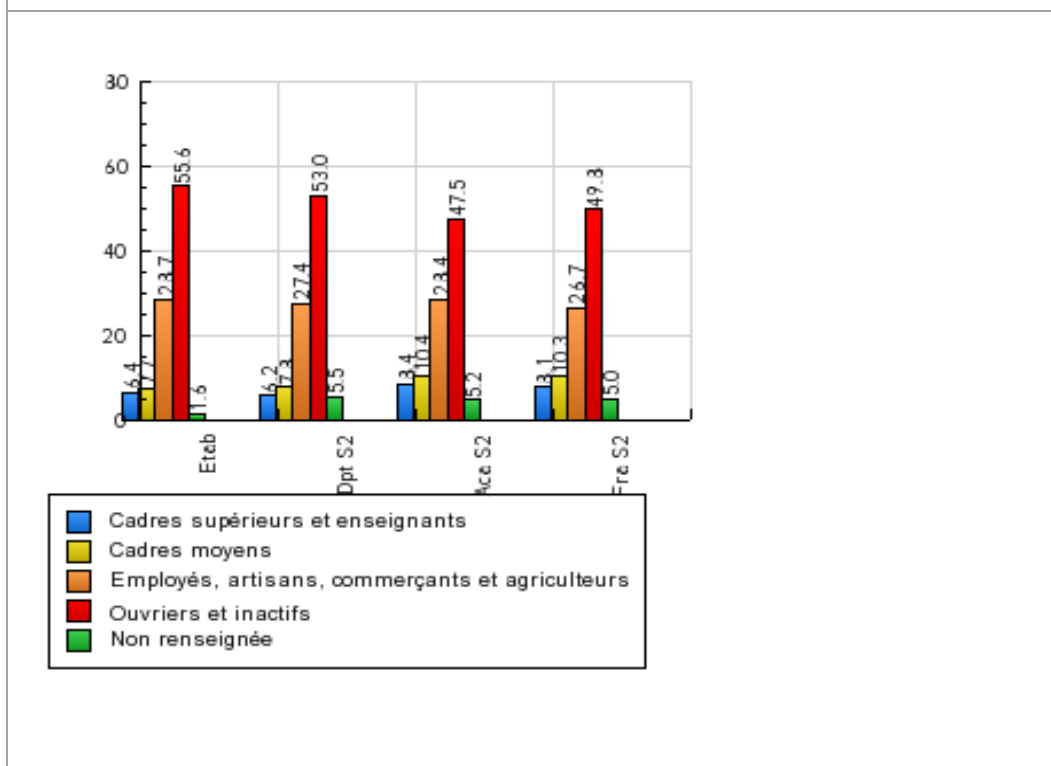
Taux de réussite au bac général et valeurs ajoutées - session 2015	Etab
Taux de réussite L	92
VA / France L	+16
Taux de réussite ES	73
VA / France ES	-2
Taux de réussite S	65
VA / France S	-4
Taux de réussite STI2D	96
VA / France STI2D	

Taux de réussite au bac général et valeurs ajoutées - session 2016	Etab
Taux de réussite L	92
VA / France L	
Taux de réussite ES	88
VA / France ES	
Taux de réussite S	86
VA / France S	
Taux de réussite STI2D	81
VA / France STI2D	

**Section PROFESSIONNELLE : population scolaire**

Pourcentage de filles (enseignement pro) - 2015 - 2016	Etab	Public+Privé		
		Dépt	Acad	France
% de filles	12,3	42,8	41,8	42,5

Distribution par PCS regroupées (enseignement pro) - 2015 - 2016	Etab	Public+Privé		
		Dpt S2	Aca S2	Fra S2
Cadres supérieurs et enseignants	6,4	6,2	8,4	8,1
Cadres moyens	7,7	7,8	10,4	10,3
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	28,7	27,4	28,4	26,7
Ouvriers et inactifs	55,6	53,0	47,5	49,8
Non renseignée	1,6	5,5	5,2	5,0



Répartition des élèves selon le régime scolaire (enseignement pro) - 2015 - 2016	Etab	Même secteur		
		Dépt	Acad	France
Externes	33,7	61,6	45,9	36,1
Demi-pensionnaires	66,3	38,4	52,2	50,3
Internes	0	0	1,8	13,6

Pourcentage d'élèves résidant en ZUS (enseignement pro) - 2011 - 2012	Etab	Public + Privé		
		Dépt	Acad	France
% d'élèves résidant en ZUS	23,1	29,4	21,3	11,3

Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus à l'entrée en 2nde Pro - 2015 - 2016	Etab	Public+Privé		
		Dépt	Acad	France
% d'élèves en retard 1 an et +	44,6	50,8	46,3	40,5

Section PROFESSIONNELLE : parcours

Taux de passage de 2nde Pro en 1ère Pro - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	67,9
pour le département	81,2
pour l'académie	81,5
pour la France	83,3
Réorientation de 2nde Pro vers 1ère année de CAP en 2 ans - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	6,3
pour le département	2,2
pour l'académie	1,8
pour la France	1,0

Taux de passage de 1ère année de CAP en 2 ans en 2ème année de CAP en 2 ans - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	68,1
pour le département	78,3
pour l'académie	76,6
pour la France	75,6
Taux de redoublement global en Terminale Pro - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	10,7
pour le département	9,3
pour l'académie	8,0
pour la France	6,0

Taux de passage de 1ère Pro en Terminale Pro - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	82,1
pour le département	89,0
pour l'académie	88,2
pour la France	87,5

Taux de passage de Terminale PRO en STS - 2015 - 2016	Etab
pour l'établissement	13,1
pour le département	15,5
pour l'académie	16,9
pour la France	18,1

**Section PROFESSIONNELLE : parcours et résultats**

Taux d'accès de la 2nde au bac PRO et valeurs ajoutées - session 2015	Etab
Taux d'accès brut	36
Valeur ajoutée / France	-9

Taux d'accès de la 1ère au bac PRO et valeurs ajoutées - session 2015	Etab
Taux d'accès brut	54
Valeur ajoutée / France	-6

C.A.P. <i>Voie scolaire</i>	Session 2012	Session 2013	Session 2014	Session 2015	Session 2016
CAP EBENISTERIE	61,1 %	50 %	66,7 %	83,4%	63%
CAP SIGNALÉTIQUE ENSEIGNE ET DECOR	93,75 %	100 %	93,3 %	88%	80%
CAP INSTALLATION SANITAIRE	65,2 %	53 %	76,5 %	78%	91%
Total	73,35 %	67,67 %	78,8 %	83,2%	78%

BAC PRO ET BMA	Session 2012	Session 2013	Session 2014	Session 2015	Session 2016
BAC MENUISERIE AGENCEMENT	64 %	40 %	42,9 %	58,3%	50%
BAC INSTALLATION SYST. ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES	81,8 %	60 %	75 %		76%
BAC MAINTENANCE SYST. ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES	43,5 %	90 %	77,8 %	79%	79%
BAC GEOMETRES TOPOGRAPHE	61,5 %	80 %	71,4 %		100%
BAC BATIMENT ETUDES ET ECONOMIE	68,6 %	60 %	83,3 %	46,2%	79%
BMA GRAPHISME ET DÉCOR	55,6 %	56 %	80 %	73%	100%
BMA EBENISTERIE					43%
Total	66,43 %	68 %	72,6 %		75,3%



ENGAGER LES APPRENANTS DANS LA REUSSITE SCOLAIRE

<p>Viser la maîtrise complète de la langue française : dire, lire, écrire</p>	<p>Familiariser les apprenants avec la diversité des textes et des supports, avec les livres ; favoriser le plaisir de lire.</p> <p>Développer l'écriture pour soi et pour les autres ; finaliser des productions pour en renforcer le sens.</p> <p>Personnaliser les apprentissages pour les élèves à besoins particuliers (TSLA, MDPH, intellectuellement précoces)</p> <p>Accompagner les élèves d'UPE2A et les ex-PA dans leur maîtrise du français</p>
<p>Faire acquérir les méthodes, conduire les apprenants à exercer les savoir-faire et à développer des stratégies pour favoriser les apprentissages</p>	<p>Exercer les élèves à apprendre dans la classe et hors de la classe</p> <p>Rendre les apprenants capables de travailler au brouillon et de proposer les étapes d'une analyse</p> <p>Rendre les apprenants capables de reconnaître leurs erreurs, de les analyser, de les corriger pour en tirer profit</p> <p>Privilégier l'évaluation formative plutôt que sommative</p>
<p>Entraîner les apprenants à se connaître et à savoir tout au long de leur scolarité ou de leur formation se positionner quant au degré d'acquisition des compétences évaluées</p>	<p>Apprendre aux élèves à s'auto-positionner en terme d'aptitudes (compréhension, mémorisation, analyse, restitution...), de posture face aux apprentissages, de savoirs, de projections (envies, vœux d'orientation...)</p> <p>Amener les apprenants à comprendre le positionnement de leurs compétences et à en faire un levier pour progresser (révision, remédiation, approfondissement, réorientation des priorités ou des efforts à fournir...)</p> <p>Fonder les choix d'orientation et les perspectives d'études ou de professionnalisation sur une évaluation explicitée des compétences acquises</p>

<p>Faire comprendre les enjeux de la scolarité au lycée (qualification et insertion), les objectifs évalués à l'occasion des examens, les modalités des examens</p>	<p>Préparer les élèves de 2GT à la poursuite en 1ère G ou T et à la compréhension des débouchés post-bac de chaque baccalauréat</p> <p>Préparer les apprenants aux attentes des examens et aux modalités des épreuves</p> <p>Préparer les élèves de l'UPE2A à une orientation active</p>
<p>Favoriser la persévérance scolaire</p>	<p>Impliquer les parents et responsables légaux dans le suivi de la scolarité des élèves</p> <p>Développer une vigilance réactive quant aux absences des élèves et combattre l'absentéisme</p> <p>Repérer collectivement les formes du décrochage scolaire pour mieux le prévenir</p> <p>Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé pour les élèves en risque de décrochage scolaire.</p>

ENGAGER LES APPRENANTS DANS LES ETUDES SUPERIEURES ET LA VIE  
PROFESSIONNELLE

<p>Développer la connaissance des formations possibles après le diplôme préparé et des conditions requises pour en garantir l'entrée et le succès</p>	<p>Aider les apprenants à construire un projet en adéquation entre la connaissance des débouchés professionnels, les compétences acquises et le souhait de formation ou d'insertion</p> <p>Faire découvrir le milieu universitaire in situ et à l'occasion des salons post-bac ; sensibiliser à la vie étudiante et aux dispositifs d'aides possibles pour les étudiants</p> <p>Construire des partenariats forts avec le post-bac, dans le cadre des cordées de la réussite, dans le cadre de projets en recherche et développement</p>
<p>Faire connaître les métiers en tenant compte des évolutions socio-professionnelles, technologiques et économiques</p>	<p>Pour la voie professionnelle, faire des PFE et des PFMP de vrais temps de professionnalisation et d'acquisition de compétences métiers</p> <p>Favoriser les rencontres avec des professionnels en dehors des temps de stage, pour une meilleure connaissance des métiers et du monde professionnel ; ouvrir la connaissance des métiers aux élèves de voie G&amp;T</p> <p>Développer les relations ou des projets avec les entreprises et les chambres professionnelles</p>
<p>Favoriser la mobilité géographique, en national ou à l'international</p>	<p>Valoriser les échanges et les partenariats en France et à l'étranger.</p> <p>Valoriser la maîtrise des langues vivantes étrangères et la certification en langue vivante étrangère</p> <p>Valoriser la section européenne et mettre en œuvre une période de formation en entreprise dans un pays anglophone</p>

ENGAGER LES APPRENANTS DANS LA CITOYENNETE

<p>Faire connaître les droits et les devoirs du citoyen ; rendre les apprenants capables de les exercer</p>	<p>Connaître et appliquer le règlement intérieur</p> <p>Faire comprendre le fonctionnement de la démocratie</p> <p>Accompagner les apprenants dans la participation à la vie de leur classe en étant forces de proposition et de réalisation d'actions positives</p> <p>Impliquer les élèves dans les instances et dans la vie de l'établissement</p>
<p>Promouvoir les valeurs et les principes de la République française</p>	<p>Faire comprendre la devise de la République : Liberté, Egalité, Fraternité</p> <p>Faire comprendre positivement la laïcité</p> <p>Lutter contre les discriminations : intégrer les personnes en situation de handicap ; apprendre à lutter contre le racisme et la xénophobie ; combattre le sexisme et l'homophobie</p> <p>Participer au devoir de mémoire</p>
<p>Construire avec les apprenants la conviction qu'ils peuvent être acteurs du développement social, écologique, économique, politique de leur territoire</p>	<p>Mener une véritable éducation au développement durable</p> <p>Faire comprendre l'engagement associatif et le cadre juridique qui s'applique aux associations loi 1901</p> <p>Découvrir l'économie sociale et solidaire</p>

ENGAGER LES APPRENANTS DANS LE DEVELOPPEMENT DE LEUR PERSONNALITE

<p>Les amener à se connaître eux-mêmes et à construire leurs valeurs</p>	<p>Les conduire à connaître leurs forces et leurs faiblesses ; à cultiver l'estime de soi</p> <p>Les amener à être attentifs à leur santé et à faire les choix utiles à l'assurer (nutrition, rythme de vie/de sommeil, activité physique...)</p> <p>Favoriser la pratique du sport et la promotion des valeurs qu'il véhicule</p>
<p>Favoriser la construction d'une véritable faculté de raisonnement et d'un esprit critique</p>	<p>Enrichir le vocabulaire</p> <p>Savoir développer une idée, la démontrer ; savoir argumenter</p> <p>Analyser les situations complexes ; proposer ou mettre en œuvre des modalités de résolution</p>
<p>Découvrir des environnements nouveaux ; entraîner les apprenants à cultiver leur curiosité, à étendre leur culture à tous les savoirs et à tous les arts</p>	<p>Mener une politique culturelle ambitieuse</p> <p>Mettre en œuvre une éducation aux media et à l'information</p> <p>Favoriser les projets en relation avec des structures partenaires</p> <p>Développer la maîtrise du numérique en tant que savoir et comme outil</p>

## EDUCATION A LA SANTE

### SITUATIONS

Actions liées à la santé  2016-2017	Semaine contre le harcèlement	Du 07 au 10/11/2016
	Journée de prévention contre le SIDA	01/12/2016
	Semaine de prévention des conduites à risques	Du 27 au 31/03/2017

### PRINCIPES

- ✚ La santé est un enjeu éducatif, de santé publique et de société.
- ✚ En plus de la formation de la personne, l'éducation à la santé contribue à l'épanouissement des élèves et favorise leur bien-être.
- ✚ L'éducation à la santé est structurée en 7 axes prioritaires :
  - l'hygiène de vie
  - l'éducation nutritionnelle et la promotion des activités physiques
  - l'éducation à la sexualité, l'accès à la contraception, la prévention des IST et du sida
  - la prévention des conduites addictives
  - la prévention des " jeux dangereux " et la contribution à la prévention et à la lutte contre le harcèlement entre élèves
  - la prévention du mal-être
  - l'éducation à la responsabilité face aux risques (formation aux premiers secours).

### ACTIONS

Propositions relatives à la lutte contre le harcèlement :

Pendant la journée de formation des délégués : formation / vidéos / retransmission aux classes par les élèves

Propositions relatives à l'éducation à l'hygiène de vie :

Petit-déjeuner précédé d'interventions en classe par l'infirmière scolaire

Suivi de la condition physique des élèves – informations transmises aux équipes pour réinvestissement durant l'année, notamment SVT : rendre les élèves acteurs de leur condition physique

Propositions pour travailler avec les élèves le bien-être :

Atelier relaxation : information à diffuser dans les classes des professeurs principaux – info. AS / COP / INF.

Diffusion enregistrements audio sur le site.

Défi : journée sans écran.

### OUTILS

<http://eduscol.education.fr/cid47750/education-a-la-sante.html>

Programmes / Ressources documentaires

Restauration scolaire

PPMS

CESC / Service de santé en faveur des élèves

BESOINS (FORMATIONS, INFORMATIONS) EXPRIMES PAR LES EQUIPES

THEMES	SITUATIONS		
Relations avec l'enseignement supérieur	Admission Post-Bac	Cordées de la réussite / Programme égalité des chances	Partenariats avec les IUT et les STS
Relations avec le monde économique et professionnel	PFMP/PFE	Journées des professionnels	Partenariats avec des entreprises
Relations avec les collègues	Continuité pédagogique	Coopération relative à l'orientation	...
Prévention du décrochage scolaire	Dispositifs MLDS	Suivi des absences	...
Education au développement durable			
Education aux media et à l'information	Plan numérique	La Presse à l'école	...
Autonomisation des élèves	Accompagnement personnalisé	Engagement lycéen	...